

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Banque Populaire lance un prêt, sans caution personnelle, pour accompagner la transition digitale des professionnels

Paris, le 30 janvier 2019

Dans un contexte généralisé de transformation numérique des entreprises, Banque Populaire, déjà très engagée auprès de ses clients dans cette mutation, lance le Prêt SOCAMA pour la transformation numérique afin de financer la transition digitale de leur activité et de renforcer ainsi l'accompagnement des professionnels.



Face à la concurrence de grandes enseignes et d'Internet, les professionnels doivent engager leur transition digitale pour développer leur clientèle et pérenniser leur activité.

Banque Populaire crée le Prêt SOCAMA pour la transformation numérique qui permet aux professionnels de financer jusqu'à 30 000 euros, des dépenses matérielles ou immatérielles associées à la transition digitale de leur entreprise, telles que des prestations de conseils, le développement de l'activité sur Internet ou encore des équipements pour la digitalisation du point de vente.

Ce prêt, sans caution personnelle du dirigeant, de sa famille ou d'un tiers, est à 100 % garanti par la SOCAMA (Société de caution mutuelle artisanale) et soutenu par le Fonds Européen d'Investissement (FEI)*. Pour mieux s'adapter aux besoins de chaque professionnel, ce prêt peut être remboursé sur une durée de 18 à 60 mois.

*Ce financement est rendu possible grâce au soutien de la garantie de l'Union Européenne octroyée par COSME et le Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques (FEIS) et ce dans le cadre du Plan d'Investissement pour l'Europe. Le FEIS a pour finalité d'aider à résoudre les difficultés de financement et de mise en œuvre d'investissements productifs dans l'Union Européenne, notamment en garantissant un meilleur accès aux financements.



À propos des SOCAMA

Afin de mieux répondre aux besoins des TPE, les Banques Populaires s'appuient sur le réseau des 16 sociétés de caution mutuelle artisanale (Socama) partenaires du Fonds européen d'investissement permettant de proposer aux entrepreneurs des prêts sans caution personnelle ou avec caution personnelle limitée. Chaque année, les SOCAMA garantissent entre 25 000 et 30 000 prêts pour un montant total de 800 à 900 M€ et gèrent un encours global de plus de 2 milliards d'euros.

À propos de Banque Populaire

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 12 Banques Populaires en région, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. Banque Populaire, avec 9,2 millions de clients (dont 4,3 millions de sociétaires) et près de 3 300 agences, fait partie du 2^e groupe bancaire en France.

Contact presse Groupe BPCE - Banque Populaire

Christine Françoise : 01 58 40 46 57 / 06 23 40 31 62
presse@bpce.fr - www.bpce.fr

banquepopulaire.fr



PARTENAIRE PREMIUM